

## PHOTO

À positionner ici.  
Format 35x45 mm.  
Normes en vigueur.

Votre photo sera conservée pour une fabrication de carte si nécessaire, sauf si vous cochez cette case

## DEMANDE DE GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS pour les personnes domiciliées en Haute-Garonne

### ÉTAT CIVIL (À remplir en caractère d'imprimerie, une lettre par case)

CIVILITÉ :  Monsieur  Madame

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE précise :

N° de Voie \_\_\_\_\_ Nom de la Voie \_\_\_\_\_

Bât. \_\_\_\_\_ Apart. \_\_\_\_\_ Résidence \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Vous êtes hébergé chez (Nom, Prénom) \_\_\_\_\_

**IMPORTANT : Pièces à joindre - Voir notice explicative au verso**

Partie réservée au bureau d'accueil

Dossier traité le :  
\_\_\_\_\_

### RÉSEAUX DE TRANSPORTS CONCERNÉS :

- Transports sur le réseau MÉTRO-BUS-TRAMWAY de l'agglomération toulousaine
- Transports sur le réseau liO départemental pour les personnes domiciliées hors du périmètre du réseau de transport urbain Tisséo

### SITUATION DU DEMANDEUR. Voir au verso pour les modalités pratiques et pièces nécessaires.

BÉNÉFICIAIRE DU RSA

DEMANDEUR D'EMPLOI

**NB : Dans le cas du RSA de couple, seul-e le/la responsable du dossier CAF ou MSA peut bénéficier de la gratuité. La prime d'activité seule ne donne pas droit à la gratuité.**

**Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.**

**MISE EN GARDE :**

**La carte Pastel est rigoureusement personnelle. Toute utilisation frauduleuse entrainera une pénalité.**

**Tout document falsifié entrainera une sanction.**

Je, soussigné(e).....,

certifie sincères et véritables les renseignements ci-dessus.

Le .....

Signature obligatoire,

# NOTICE EXPLICATIVE

## OÙ DEPOSER SON DOSSIER ?

**AVEC ou SANS CARTE PASTEL, quelle que soit votre situation.**

● **Si vous possédez une carte PASTEL**

L'instruction et la délivrance de vos droits ne sont possibles qu'en vous présentant au bureau d'accueil de la gratuité des transports du Conseil départemental à la gare routière de Toulouse.

● **Si vous ne possédez pas de carte PASTEL**

Pour toute demande, les dossiers complets peuvent être déposés et visés au guichet de la gratuité des transports ou adressés par courrier.

**SUIVANT VOTRE SITUATION VOUS AVEZ ÉGALEMENT LA POSSIBILITÉ DE DÉPOSER VOS DEMANDES DANS LES LIEUX SUIVANTS :**

- **À la Maison des Solidarités** de rattachement de votre domicile.
- **À la Maison départementale de proximité (MDP)** de rattachement de votre domicile.

## QUELLES PIÈCES JOINDRE À LA DEMANDE ?

**Dans tous les cas de figure, votre dossier de demande doit impérativement comprendre :**

- **Le formulaire dûment rempli,**
- **1 photographie récente aux normes actuelles.**

**SUIVANT VOTRE SITUATION, LES DOSSIERS DEVRONT ÊTRE COMPLÉTÉS DES PIÈCES JUSTIFICATIVES SUIVANTES :**

- **Pour les bénéficiaires du REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE :**
  - L'original de la dernière attestation de paiement délivrée par la CAF ou la MSA de la Haute-Garonne.
- **Pour les DEMANDEURS D'EMPLOI domiciliés en dehors du périmètre du réseau de transport urbain Tisséo (catégorie 1, 2, 3, 6, 7, 8) :**
  - L'avis de situation daté du mois en cours, délivré par France Travail Haute-Garonne,
  - L'avis de paiement du mois précédent s'il y a droit à des indemnités journalières (IJ).
- **Pour les personnes bénéficiant d'un CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (CAE-CIE) :**
  - La convention initiale, l'avenant (si prolongation) et la dernière fiche de paie.
- **Pour les personnes bénéficiant d'un CONTRAT DURÉE DETERMINÉE D'INSERTION (CDDI) :**
  - Le contrat de travail ou son avenant le cas échéant
  - La dernière fiche de paie.
- **Pour les stagiaires EN FORMATION PROFESSIONNELLE (catégorie 4) domiciliés en dehors du périmètre du réseau de transport urbain Tisséo**
  - L'avis de situation daté du mois en cours, délivré par France Travail Haute-Garonne,
  - La copie du contrat de formation,
  - La copie de la dernière fiche de paie de l'organisme formateur ou dernier paiement France Travail Haute-Garonne
- **Pour les demandeurs d'emploi en catégorie 9 et 10.**
  - L'avis de situation daté du mois en cours délivré par France Travail Haute-Garonne
  - Et la dernière attestation de paiement délivrée par la CAF de la Haute-Garonne ou la MSA Midi-Pyrénées Sud et datant de moins d'un mois (la demande sera instruite sur la base du RSA).

## COMMENT PROCÉDER AU RENOUELEMENT SEMESTRIEL DE LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS ?

**Uniquement au bureau d'accueil de la gratuité des Transports du Conseil départemental situé à la gare routière Pierre Sémard, à Toulouse.**

Ce renouvellement se fera à l'issue de chaque période de 6 mois dans les 8 jours avant l'échéance du contrat.

**PIÈCES À FOURNIR POUR LE RENOUELEMENT :**

- La Carte PASTEL
- Les mêmes justificatifs que pour la première demande

## RENSEIGNEMENTS

**Conseil départemental de la Haute-Garonne - Direction des Transports**

Bureau d'accueil de la gratuité des Transports  
Gare Routière - 68-70, boulevard Pierre Sémard - 31500 TOULOUSE - Tél. 05 34 25 56 70  
Horaires d'ouverture au public :

De 8h45 à 12h15 et 13h45 à 16h45, du lundi au vendredi (hors jours fériés)

**Pour toute information complémentaire,** consultez le site du Conseil départemental de la Haute-Garonne, rubrique « Nos Services - déplacements, transports » : <https://www.haute-garonne.fr>

**Retrouvez les informations liées à la gratuité des transports** (formulaire de demande, critères d'éligibilité, règlement départemental de la gratuité du transport public) sur : [cd31.net/transportsgratuits](https://cd31.net/transportsgratuits)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE PRIS EN COMPTE. LA CARTE PASTEL ET LE COURRIER EXPLICATIF DU DROIT AU TRANSPORT SNCF VOUS SERONT ADRESSÉS À DOMICILE AU PLUS TARD 20 JOURS OUVRÉS APRÈS RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET.**

